

# INFORMATIONS SUR LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, LES MÉTIERS, LES CONCOURS ET LES OFFRES D'EMPLOI

## LE CNFPT C'EST :

- 29 délégations régionales
- 66 antennes départementales
- un réseau qui réunit les 5 instituts du CNFPT en charge de la formation des cadres territoriaux : 4 INSET (Instituts nationaux spécialisés d'études territoriales) et l'INET (Institut national des études territoriales).
- des pôles de compétences dont le pôle « sapeurs pompiers et risques majeurs ».



## EN SAVOIR PLUS

- [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) - rubrique « la fonction publique vous intéresse ? - accéder à la FPT »
- le répertoire des métiers
- le guide de la fonction publique territoriale
- [www.ensosp.fr](http://www.ensosp.fr)
- [www.fncdg.com](http://www.fncdg.com) : les centres de gestion
- [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) : Direction générale de la Sécurité civile et gestion de crises
- [www.emploi.territorial.fr](http://www.emploi.territorial.fr) : vacances de postes en ligne
- Les sites des services départementaux d'incendie



# ACCÉDER À LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## L'ORGANISATION DES CONCOURS

- Les concours de sapeurs-pompiers professionnels de catégories A et B sont organisés par la direction générale de la sécurité civile et gestion de crise.
- Les concours de catégorie C sont organisés par les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Pour tous renseignements consultez le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) à votre service/métiers et concours et le site du SDIS de votre département.



## LE RECRUTEMENT

Le lauréat de concours est inscrit sur une liste d'aptitude valable un an renouvelable deux fois. La réussite au concours ne vaut pas recrutement dans la fonction publique territoriale. En effet, le choix des candidats et la décision de recrutement sont de la compétence :

- du président du conseil d'administration du SDIS pour les emplois de catégorie C,
- du président du conseil d'administration du SDIS et du préfet du département pour les emplois de catégorie A et B (capitaines et lieutenants).



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

© 14/0888/ST/NG - CNFPT studio graphique - Imprimerie CNFPT  
Crédit photos : Franck Betermin, J.G. Bouillon/SDIS 06, X. Demarte / SDIS 06



## LES MÉTIERS DES SAPEURS-POMPIERS

### UN CHOIX D'AVENIR

Cnfpt

QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

# LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, UN CHOIX D'AVENIR

## SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET SECOURS

Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques et naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de leurs compétences, ils exercent les missions suivantes :

- la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile,
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

## QUELQUES CHIFFRES

En France : 249 300 sapeurs-pompiers, dont :

- 78 % de sapeurs-pompiers volontaires
- 15 % de sapeurs-pompiers professionnels (à l'exception des sapeurs-pompiers de Paris et Marseille qui sont des militaires)
- 5 % de SSSM (services de santé et secours médicaux)
- 13 % de sapeurs-pompiers femmes
- 27 400 JSP (jeunes sapeurs pompiers)



## DES EMPLOIS

- Directeur des services départementaux d'incendie et de secours (Cat. A)
- Chef de groupement (Cat. A)
- Chef de centre d'incendie et de secours (Cat. A ou B)
- Chef de garde (Cat. B)
- Missions opérationnelles :
  - Chef de site (Cat. A)
  - Chef de colonne (Cat. A)
  - Chef de groupe (Cat. B)
  - Chef d'agrès (Cat. C)
  - Chef d'équipe (Cat. C)
  - Équipier (Cat. C)

## DES MÉTIERS

- Directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Chef de groupement
- Chef de centre d'incendie et de secours
- Prévisionniste
- Préventionniste
- Encadrant des opérations de secours
- Opérateur en CTA-CODIS
- Intervenant des opérations de secours

Pour se renseigner sur ces métiers, consultez les fiches métiers sur le site [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

## DES SERVICES DE SANTÉ ET SECOURS MÉDICAUX

- Médecin de sapeurs-pompiers professionnels
- Pharmacien de sapeurs-pompiers professionnels
- Infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels
- Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels

## UNE ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ

La fonction publique territoriale compte 1 844 000 agents qui exercent 230 métiers de terrain, de conception, de gestion ou de management et assurent la qualité des services publics de proximité.



## LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN CHIFFRES

- 36 680 communes
- 17698 organismes publics intercommunaux ou locaux
- 101 départements et 27 régions



## DES AGENTS TERRITORIAUX

- 8 % appartiennent à la catégorie A
- 14 % à la catégorie B
- 78 % à la catégorie C



## L'ACCÈS À LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- Les concours externes :
- sapeur pompier professionnel de 1<sup>ère</sup> classe
  - lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe
  - capitaine